

La liste de distribution des prix porte les noms suivants :

|  | RHÉTORIQUE. |
|--|-------------|
| Augustin Morin, plus tard, l'Hon. A. N. Morin.     |             |
| Alexis Mailloux, " Prêtre, apôtre de la tempérance |             |
| Louis Fluet, " Prêtre.                             |             |
| Gabriel Cloutier, " Prêtre.                        |             |
| Hypolite Dubord, " Constru. teur de navires.       |             |
| Etienne Parent, " Journaliste.                     |             |
| J. Bte. Harper, " Prêtre.                          |             |
| Edouard Faucher, " "                               |             |
| Godefroy Tremblay, " "                             |             |
| Louis Poulin, " "                                  |             |

Le *Canadien* ajoute : « Le concours prodigieux des citoyens les plus remarquables qui ont assisté à l'examen et surtout au plaidoyer, doit encourager les étudiants du Petit Séminaire de Québec. . . »

M. Chauveau pense que si l'on dressait la liste des élèves des institutions d'éducation qui ont remporté des premiers prix depuis le commencement du siècle, on se trouverait avoir les noms de la plupart de nos hommes distingués. C'est une expérience à faire.

Déjà, à Nicolet, Parent avait obtenu le prix de versification. La poésie est la première forme qui se présente aux lèvres des jeunes peuples et des jeunes écrivains. Celui dont nous nous occupons était non seulement à l'entrée de la vie active, mais il sentait monter autour de lui cette sève du réveil qui anime en de certains moments les nations persécutées et les porte à repousser en chantant et en bien combattant le joug de l'opresseur. Son goût pour la littérature se développa encore à Québec, et comme il avait pour compagnon de classe Augustin Norbert Morin qui partageait le même penchant, on ne tarda pas à savoir que l'un et l'autre écrivaient dans le « Petit Canadien. » Cela était d'autant plus remarquable que, à cette époque, la grammaire française était le cadet des soucis des professeurs.

Mais Parent et Morin faisaient des vers, et pour faire des vers il faut bien étudier la grammaire, etc.

D'où il résultait que ces deux élèves étaient, à peu près, les seuls qui sussent écrire français au collège : aussi pareil phénomène ne demeura-t-il pas longtemps caché. On le sut si bien qu'un jour défense fut faite à Parent de mettre sa plume au service de la gazette.

Il quitta le séminaire à la veille des examens de 1821. Au mois de décembre précédent, son ami Morin avait adressé au *Canadien* des vers qu'il signait de ses initiales, et pas longtemps après cela, si nous ne nous trompons, il devenait le rédacteur de la feuille en question ; il y resta une douzaine de mois.

Au milieu de l'été 1822, le jeune Parent qui travaillait aux récoltes avec son père reçut dans le champ la visite de l'imprimeur du *Canadien*, lequel lui annonça que Morin partait pour faire son droit à Montréal et que les amis de la cause canadienne comptaient sur lui, Parent, pour rédiger le journal. M. Vallerand était accompagné de quelques amis. La proposition tentait le jeune homme ; on ne pouvait davantage flatter son naturel ; ce qui déterminait son père à lui laisser liberté entière, au gré des inspirateurs du journal. Peu après, il était à Québec.

Ce n'était pas sans raison que les patriotes avaient ressuscité le *Canadien*. Les jours sombres de notre histoire menaçaient de revenir.

Trois ans ne s'étaient pas écoulés après la glorieuse défense du pays par nos compatriotes que l'Angleterre reprenait ouvertement la voie des oppressions et des dénis de justice. Tant de patience de notre part avant la guerre pour supporter les abus ; tant de valeur dans les combats ; une paix gagnée par nos armes, rien de cela n'avait pu changer le sentiment hostile des ministres anglais envers nous. Tout était pour ainsi dire à recommencer.

La paix ne fut pas plutôt assurée que l'Angleterre oublia ses devoirs envers un peuple qui venait de lui conserver sa plus belle colonie. L'union du Haut et du Bas-Canada, contre laquelle on savait que les Canadiens résisteraient tant qu'ils le pourraient, fut préparée sans retard. La menace de l'Union datait de 1807, mais les affaires des Etats-Unis avaient empêché les partisans de ce projet de le mûrir avant la guerre de 1812. L'Union, dit Garneau, avait été de tout temps la pensée secrète du parti anglais de Montréal, dont l'hostilité contre les anciens habitants augmentait tous les jours avec le désir de les dominer.

Le gouverneur et son entourage, le Conseil Exécutif nommé par la Couronne, et la Chambre d'Assemblée élue par le peuple, formaient les trois branches du gouvernement. On voit qu'à deux d'entre elles étaient dans les mains des Anglais, et ce qui pis est des Anglais qui se qualifiaient le plus souvent eux mêmes d'anti-canadiens. Malgré tout, les Canadiens les endurèrent longtemps. Les premières difficultés entre l'Exécutif et la Chambre sont de 1808, dix-sept ans après l'adoption de la constitution. Durant cet intervalle, les gouverneurs et leurs

ministres nommés en dehors du contrôle du peuple, obtenaient de la Chambre tout ce qu'ils voulaient, ou à peu près : actes de milice, suspension de la liberté du sujet britannique, lois contre les étrangers, surtout contre les gens natis de France ou qui avaient été quelque temps en France, taxes, octrois permanents de fonds, enfin la majorité de l'Assemblée ne faisait le plus souvent que l'office de greffier enregistreur des désirs de l'oligarchie. On vit, sous Craig, un juge employer son influence judiciaire pour se faire élire, et quand l'Assemblée voulut le chasser de son sein, le gouverneur prit fait et cause pour le juge. C'est encore Craig qui le premier cassa des parlements, emprisonna des membres de l'Assemblée, mit aux fers les journalistes qui ne lui plaisaient pas et démit des fonctionnaires publics contre la volonté nettement exprimée de la Chambre nationale. A la veille d'une guerre contre les Etats-Unis, on nous accablait d'injustices, de mépris, et l'on nous demandait en même temps de voter des sommes extraordinaires. . . que nous votions sans broncher. Était-ce assez de patience ?

Se fondant sur les droits de sujets britanniques que l'on disait leur avoir été accordés avec la constitution de 1791, les Canadiens réclamaient l'exercice des pratiques et des libertés qui en découlent. Ils voulaient que l'on abandonnât à la Chambre d'Assemblée le contrôle des deniers publics : que les juges fussent éloignés des rangs des hommes politiques afin de garder intacte leur impartialité : que les députés n'acceptassent aucune charge rémunérée du gouvernement sans renoncer à leur mandat, en d'autres termes qu'il ne fût pas permis aux fonctionnaires publics de siéger comme députés ; et enfin la responsabilité ministérielle. Il y avait en outre des questions qui pour être d'un ordre secondaire, n'en étaient pas moins difficiles à résoudre : la réformation du conseil exécutif qui était nommé par la Couronne, la révision de diverses branches de l'administration, la revendication des propriétés nationales, telles que les biens du clergé.

La tâche était belle pour un jeune homme instruit, un Canadien, un homme de cœur. C'était une carrière noble et distinguée qui s'ouvrait devant lui. Le danger n'y manquait pas non plus. A cette époque où l'on pendait un jeune homme pour le vol d'un mouton, on savait fort bien aussi empoigner l'auteur d'une lettre politique ou même d'une chansonnette un peu caustique. Le pouvoir s'éloignait quand il le voulait de la légalité. Celui qui portait ombrage risquait sa fortune et sa peau.

Sa fortune, le jeune parent défiait tous les huissiers britanniques de la saisir, et pour cause. Sa peau, il avait des moyens à lui de la défendre et de la faire respecter. On le verra.

En 1822, il y avait à Québec ; la *Gazette de Québec*, fondée depuis 1764 ; Samuel Nelson (fils de John Nelson), et Wm. Cowan, propriétaires ; les deux langues y figuraient, mais c'était plutôt une gazette officielle que toute autre chose. Le *Mercury*, qui datait de 1805, francophobe, oligarchique, emporté ; T. Cary, propriétaire.

Le *Canadien* ne pouvait compter sur le concours de la *Gazette*, et il était certain de s'attirer l'ire du *Mercury*.

En 1823, la *Gazette de Québec*, par autorité, ayant été établie, la vieille *Gazette* des Nelson se mit à faire de la politique, au bénéfice de la cause des Canadiens. La *Gazette* par autorité se mêlait aussi de politique et de littérature.

(A continuer.)

## LES CANADIENS DE L'OUEST

JEAN-BAPTISTE FARIBAUT (1)

Bartholomée Faribault, le père de notre héros, naquit à Paris 1713, et vint s'établir en ce pays en 1754 avec le titre de secrétaire militaire de l'armée française, qui était alors sous le commandement de l'illustre Montcalm. Cette fonction était très importante, et il sut la remplir à la satisfaction de ses chefs jusqu'à la fin de la malheureuse guerre qui devait décider des destinées de la France en Amérique.

Lorsque la paix fut signée entre les deux grandes nations qui depuis si longtemps se disputaient la prééminence, Faribault ne voulut pas imiter l'exemple des personnages les plus importants du pays, qui repassèrent en France pour ne pas subir la loi du vainqueur et il alla se fixer à Berthier, l'une de nos plus anciennes paroisses bas-canadiennes, pour y exercer la profession de notaire. Il sut gagner en peu de temps le respect et la confiance de la population de cette localité et des alentours par son habileté et son intégrité, et il s'y éteignit à un âge avancé en 1801. Il avait eu dix enfants de son mariage, mais

(1) Cette esquisse biographique est en bonne partie empruntée aux notes laissées par Faribault lui-même sur sa vie, et qui viennent d'être recueillies et rédigées par son ami le général H. H. Sibley, de St. Paul, Minnesota. Ce mémoire doit paraître prochainement dans les *Collections* de la Société Historique du Minnesota, et je dois remercier vivement le général Sibley d'avoir bien voulu me le communiquer à l'avance.

quatre seulement vécurent jusqu'à l'âge d'homme. L'ainé, Bartholomée, embrassa la profession d'avocat qu'il exerça pendant cinquante-cinq ans : il sut non-seulement mériter l'estime de ses concitoyens, mais il s'est acquis des titres à la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada, par ses importants travaux bibliographiques. (1)

Jean-Baptiste Faribault, l'un des plus jeunes membres de la famille, naquit en 1774 à Berthier. Il eut l'avantage de recevoir une assez bonne éducation, et il quitta l'école à l'âge de seize ans, pour accepter une place de commis chez un marchand du nom de Thurseau, à Québec. Après deux ans de service, il entra dans le magasin de McNides et Cie., importateurs, où il passa quatre autres années.

Quoique traité avec les plus grands égards par ses patrons, le jeune Faribault n'envisageait pas sans effroi la perspective de passer la meilleure partie de sa vie derrière le comptoir, ou à pâlir sur de longues colonnes de chiffres. Il fallait à cet esprit ardent un horizon moins uniforme, un théâtre plus vaste, plus fécond en émotions. La vie de marin avec tous ses dangers s'offrit à lui pendant quelque temps avec un irrésistible attrait, et sans la résistance de ses parents, il serait allé braver les fureurs de l'océan.

Indécis plus que jamais sur le parti à prendre, un incident eut décidé Faribault à embrasser la carrière militaire, s'il eut pu vaincre l'opposition de sa famille. Le duc de Kent, le père de la Reine Victoria, était alors en Canada avec le régiment des Fusilliers Royaux qu'il commandait, et il avait su se rendre extrêmement populaire parmi toutes les classes de la société. Son régiment stationnait à Québec, et les jours de parade étaient autant de spectacles vivement recherchés par la population. La tenue imposante du Prince, les brillants costumes de son état-major, la précision des mouvements des soldats, rompus à l'exercice, émerveillèrent Faribault au point qu'il en fit une représentation en carton découpé, qui fut fort admirée. Faribault n'avait jamais pris de leçons de dessin, mais les quelques croquis qu'il lui prenait parfois fantaisie d'esquisser révélaient du talent et du goût. Les officiers du régiment ayant communiqué son dessin au Prince, celui-ci en fut tellement satisfait qu'il fit mander le jeune artiste auquel il offrit une commission d'officier dans son régiment. Faribault eut accepté avec empressement l'offre inespérée d'entrer dans les armes à l'ombre d'une aussi puissante protection, mais il lui fallut céder aux représentations de sa famille. Ce ne fut pas sans peines qu'il renonça à la brillante perspective que la proposition du prince lui faisait entrevoir : aussi lorsque dans sa vieillesse, il rappelait cet incident de ses jeunes années, il ne manquait jamais d'ajouter que le respect seul pour ses parents l'avait empêché d'entrer dans l'armée.

Le Prince ayant permis à Faribault de désigner l'un de ses amis pour remplir le poste qu'il lui offrait, il le pria, si l'on en croit le mémoire de notre héros, de conférer cette faveur au jeune de Salaberry pour lequel il avait une vive affection. Ce dernier, qui brûlait de prendre du service, se garda bien de ne pas saisir une pareille chance d'entrer dans l'armée, et il justifia surabondamment le choix de Faribault, comme les faveurs que le Prince ne cessa de lui prodiguer, en gagnant d'emblée tous les grades auxquels put aspirer un soldat canadien dans l'armée anglaise, et en se signalant par maints exploits, dignes préludes de cette mémorable victoire, de Châteauguay, qui devait l'immortaliser.

Nous devons faire remarquer à ce sujet que le mémoire de Faribault est seul à prétendre que c'est à notre héros que M. de Salaberry est redevable de la protection du Duc de Kent. Et sans l'autorité de son témoignage, il ne serait guère facile d'ajouter foi à cette assertion. Car le Duc de Kent se lia d'amitié avec la famille De Salaberry presque immédiatement après son arrivée à Québec, qui eut lieu au mois d'août 1791. M. Louis Ignace De Salaberry, le père du vainqueur de Châteauguay, était seigneur de Beauport, s'était distingué dans la dernière guerre Américaine, et conquit l'estime du Prince dès qu'il le connut. On voit par les lettres du Duc de Kent qu'il était devenu un habitué du manoir seigneurial de Beauport, et qu'il ne passait pas d'heures plus agréables qu'au milieu de la famille De Salaberry, où il trouvait à la fois les charmes de l'esprit et de la bonne société. Il est facile d'en juger par les quelques lignes suivantes, extraites d'une courte note qu'il adressait à M. Louis de Salaberry, dès le 1er mars 1792 :

« Je suis au désespoir d'apprendre, mon cher de Salaberry, que nous n'aurons pas le plaisir de vous voir ici aujourd'hui. Je suis très-chagrin de vous savoir indisposé, mais j'espère que la chose n'aura pas de suites sérieuses. . . Dès que vous m'informerez que les chemins sont passa-

(1) Il est l'auteur d'un ouvrage bibliographique très-précieux sous le titre modeste : *Catologue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et particulièrement sur celle du Canada avec notes bibliographiques et littéraires.*